

Economie non monétaire

1. Ressources monétaires	1
2. Charges monétaires / non monétaires	2
2.1. Lieu de répétition	2
2.2. Partitions	2
2.3. Vie associative	3
2.4. Rémunération	4
2.4.1. Chef de chœur	4
2.4.2. Intervenants extérieurs	5
2.5. Concerts	6
2.5.1. Intervention de musiciens extérieurs au chœur	6
2.5.2. Choristes	6

Définition de la notion de non monétaire

Le « non monétaire » regroupe 2 types de variables : d'une part, celles qui traduisent un fonctionnement concret pour lequel le chœur va avoir des moyens (matériels, humains...) qu'il n'aura pas à budgéter ; d'autre part l'absence de flux financiers.

Dans cette étude, il faut entendre par « non monétaire » tous les flux économiques ne générant pas de mouvement financier.

1. Ressources monétaires

Le chœur dispose-t-il en tant que tel de ressources monétaires ?

	Effectifs	%
Non	290	45%
Oui	352	55%
Total	642	100%

Si non, cause : les membres du chœur prennent toutes les dépenses à leur charge

	Effectifs	%
Non	572	84%
Oui	109	16%
Total	681	100%

Si non, cause : une structure tierce met à disposition les moyens nécessaires

	Effectifs	%
Non	502	74%
Oui	179	26%
Total	681	100%

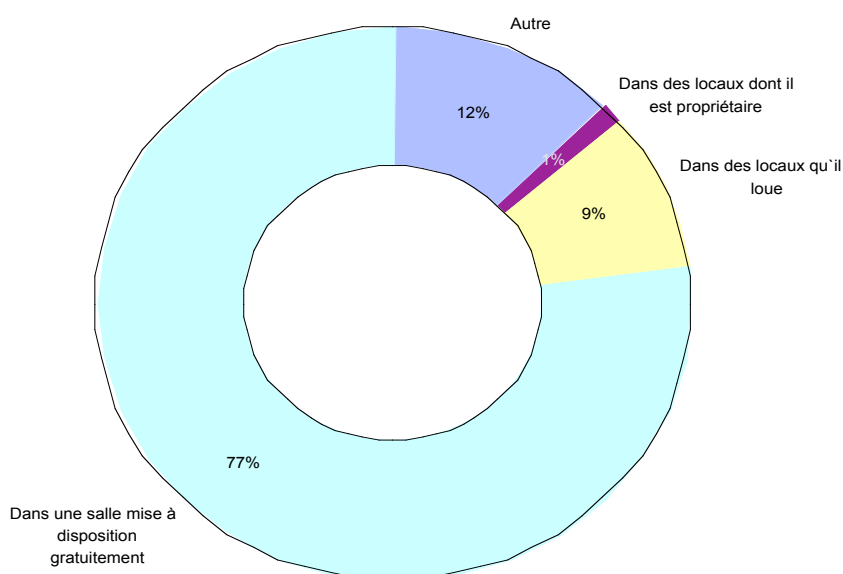
45% de chœurs n'ont pas de ressources monétaires propres : pour 38% de ces chœurs, ce sont les membres qui prennent toutes les dépenses à charge, et pour 62% de ces chœurs, une structure tierce met à disposition les moyens nécessaires.

2. Charges monétaires / non monétaires

2.1. Lieu de répétition

Où le chœur répète-t-il ?

	Effectifs	%
Autre	84	12%
Dans des locaux dont il est propriétaire	8	1%
Dans des locaux qu'il loue	63	9%
Dans une salle mise à disposition gratuitement	526	77%
Total	681	100%

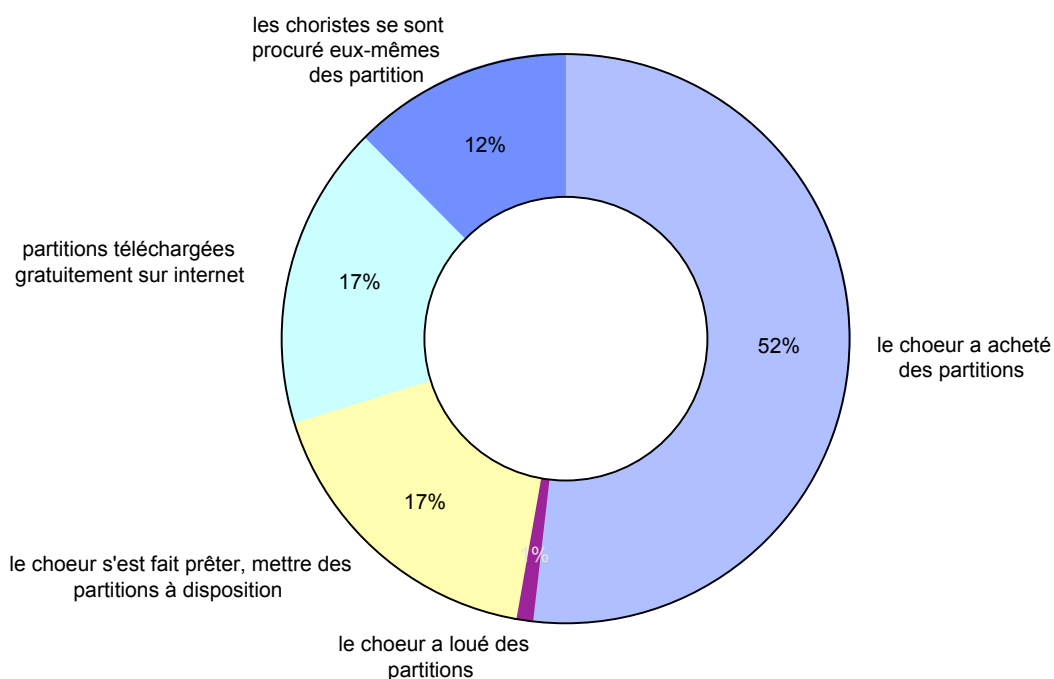


Plus de 77% des chœurs bénéficient d'une salle mise à disposition gratuitement, ils n'ont ainsi pas de charge de location de salle à assumer dans leur budget.

2.2. Partitions

	Effectifs	%
le chœur a acheté des partitions	402	52%
le chœur a loué des partitions	7	1%
le chœur s'est fait prêter, mettre des partitions à disposition	134	17%
partitions téléchargées gratuitement sur internet	134	17%
les choristes se sont procuré eux-mêmes des partitions	96	12%
Total / réponses	773	100%

Interrogés : 681 / Répondants : 545 / Réponses : 773
Pourcentages calculés sur la base des réponses



Concernant la gestion des partitions, l'économie non monétaire représente 46%.

2.3. Vie associative

Combien d'évènements associatifs avez-vous organisé l'année passée ?

Moyenne	5,43
Ecart-type	76,03
Minimum	0
Maximum	1985
Somme	3699

Quel budget (€) ces évènements ont-ils représenté pour le chœur ?

	Effectifs	%
Moins de 1	391	57 %
de 1 à moins de 1000	227	33 %
de 1000 à moins de 2000	26	3 %
de 2000 à moins de 3000	19	2 %
de 3000 à moins de 4000	7	1 %
4000 et plus	11	1 %

Ces évènements ont-ils nécessité un engagement des choristes ?

	Effectifs	%
Non	93	18%
Oui	437	82%
Total	530	100%

Certains de ces évènements ont-ils généré des recettes pour le chœur ?

	Effectifs	%
Non	471	89%
Oui	57	11%
Total	528	100%

Un chœur organise en moyenne 5 évènements associatifs par an.

(Evènements associatifs = évènements conviviaux type fêtes, pots de fin d'année, pots d'après concerts, galettes des rois...).

Ces évènements ne figurent pas dans les budgets du chœur, leurs financements ne sont pas assurés par le chœur, mais par les choristes qui sont sollicités dans 82% des cas (financièrement ou matériellement).

Ces évènements ne coûtent rien au chœur, mais ne lui rapportent pas non plus : ces évènements ne génèrent des recettes que pour 11% des chœurs.

2.4. Rémunération

2.4.1. Chef de chœur

Statut du chef de chœur

	Effectifs	%
Le chef de chœur est bénévole	383	61%
Le chef de chœur est salarié par le chœur	93	15%
Le chef de chœur est salarié par un tiers	153	24%
Total	629	100%

Si le chef est salarié par un tiers, la structure facture cette prestation au chœur ?

	Effectifs	%
Non	126	91%
Oui	12	9%
Total	138	100%

Le chef est-il défrayé, ou perçoit-il des indemnités, dédommagements ?

	Effectifs	%
Non	473	78%
Oui	135	22%
Total	608	89%

Dans la majeure partie des chœurs, les chefs ne sont pas salariés ; lorsqu'ils sont salariés par une autre structure, dans 91% des cas, il n'y a pas de transaction financière entre la structure de rattachement du chef et le chœur.

D'autre part, 22% des chœurs versent des indemnités ou dédommagements à leur chef ; le bénévolat reste prépondérant dans cette fonction.

2.4.2. Intervenants extérieurs

Pour son fonctionnement, le chœur a-t-il fait appel à des intervenants ?

	Effectifs	%
Non	382	60%
Oui	256	40%
Total	638	100%

Rémunération intervenants

	Effectifs	%
salarié par le chœur	56	20%
salarié par une autre structure	80	28%
défrayé - dédommagé	88	31%
totalement bénévole	58	21%
Total / réponses	282	100%

Interrogés : 681 / Répondants : 247 / Réponses : 282

Pourcentages calculés sur la base des réponses

Moins de la moitié des chœurs fait appel à des intervenants extérieurs (40%). Le coût généré par ces interventions est une des causes possibles : il apparaît que dans 21% des cas, les intervenants sont totalement bénévoles ; leur présence génère un flux monétaire dans 79% des cas.

2.5. Concerts

2.5.1. Intervention de musiciens extérieurs au chœur

Les interventions extérieures lors des concerts ont-elles été rémunérées par le chœur ?

	Effectifs	%
Aucune intervention n`a été rémunérée par le chœur	247	58%
Certaines de ces interventions ont été rémunérées par le chœur, mais pas la totalité	70	17%
Oui, toutes ces interventions ont été rémunérées	106	25%
Total	423	100%

Le chœur a-t-il travaillé au cours de l'année avec d'autres ensemble / Des concerts avec un autre ensemble constitué ont-ils généré une transaction financière de l'ensemble vers le chœur ?

	Transaction financière : Non	Transaction financière : Oui	Total
Le chœur n'a pas travaillé avec d'autres ensembles	1		1
Le chœur a travaillé avec d'autres ensembles	325	38	363
Total	326	38	364

Contrairement aux interventions extérieures en cours d'année, pour les concerts, les interventions extérieures sont majoritairement bénévoles.

2.5.2. Choristes

Suite à leur participation aux concerts du chœur, les choristes ont-ils été défrayés ?

	Effectifs	%
Jamais	592	96%
Pour certains concerts	16	3%
Pour tous les concerts	8	1%
Total	616	100%

Les choristes ont-ils été rémunérés à l'occasion des concerts du chœur ?

	Effectifs	%
Jamais	608	99%
Pour certains concerts	7	1%
Total	615	100%

Le bénévolat des choristes pour les concerts est quasi systématique dans tous les chœurs. Ils ne sont jamais rémunérés à l'occasion des concerts du chœur, et sont rarement défrayés.